## **BULLETIN**

DE LA SOCIÉTÉ

**DES** 

# AMIS DE VIENNE

## Gérard Jolivet

## La CGT viennoise dans la Grande Guerre (2° partie)

## Le réveil du syndicalisme (1916-1917)\*

Dans la première partie de cette étude<sup>1</sup>, nous avons vu s'éteindre en quelques jours les lumières du syndicalisme. Tout le bureau du syndicat du textile partit sur le front dès le 3 août 1914. Claudette Coste s'engagea dans les services hospitaliers. Le comité central, qui comptait vingt membres avant-guerre, n'en comptait plus que trois. Le syndicat était décapité et les effectifs passaient brutalement d'un demi-millier à une centaine d'adhérents<sup>2</sup>. Les efforts déployés depuis un an par Clodius Richetta pour remonter la pente de la syndicalisation étaient soudainement ruinés.

### La draperie viennoise profite de la guerre

Une période faste s'ouvrit alors pour le patronat textile. Dès le mois de septembre, les centres lainiers du Nord étant occupés par l'armée allemande, les entreprises viennoises furent chargées de la fabrication du drap de troupe. Pour traiter avec l'administration militaire, Francisque Bonnier et Barthelemy Vaganay regroupèrent les grandes maisons de draperie en un « Consortium des fabricants viennois de drap de troupe », tandis que Joseph Brenier, maire socialiste de Vienne et fabricant lui-même, réunissait les petites et moyennes entreprises textiles dans une « Union de la fabrique viennoise pour la fourniture de drap de troupe ». C'est ainsi qu'en 1915 Vienne produisait 20% du drap de troupe français. Si l'on en croit une lettre tardive de la secrétaire de la Bourse du Travail<sup>3</sup>, l'administration militaire fit un pont d'or aux patrons de la draperie. La preuve a contrario était que « devant les bénéfices scandaleux réalisés par les fabricants », l'intendant militaire leur imposa au printemps 1915 une diminution du prix d'achat par l'armée d'un franc par mètre d'étoffe. Puis d'autres diminutions suivirent, qui s'élevaient en juillet 1916 à 2,50 F par mètre. Cependant, toujours d'après la secrétaire de la Bourse du Travail, la cupidité des patrons drapiers ne

BSAV : Bulletin de la Société des Amis de Vienne

<sup>\*</sup> Sigles principaux utilisés

I.H.S.: Institut d'histoire sociale de l'Isère rhodanienne

U.D.: Union départementale (de la CGT)

U.L.: Union locale (de la CGT) ou Union des syndicats de Vienne, qui s'identifie avec la Bourse du Travail.

<sup>1 -</sup> BSAV, 109, 2014, 1, p. 3-22.

<sup>2 -</sup> Clémentine Roidot à Cnudde, 22 septembre 1916, Archives I.H.S., Registre n° 6, Correspondance de la Bourse du Travail, 1907-1918, p. 170.

<sup>3 -</sup> Clémentine Roidot à Jean-Louis Chastanet, 6 déc. 1916, ibidem page 213.

connaissait pas de bornes : à l'automne 1914, au moment où le prix de vente du tissu à l'armée était au plus haut, ils imposaient une diminution des tarifs de tissage de 2 centimes par mille duites<sup>4</sup>, soit de 50 à 60 centimes par jour.

On aurait pu croire alors à la passivité d'une classe ouvrière privée de ses cadres. C'est le contraire qui se produisit. Ce n'est pas un hasard sans doute si la revendication d'un retour à l'ancien tarif se fit jour dans la maison de draperie Brenier. Joseph Brenier était maire de Vienne depuis 1906. Il appartenait à la droite de la SFIO. A vrai dire son socialisme était très proche du radicalisme, plus préoccupé de laïcité que de progrès social. Il prôna toujours d'ailleurs une alliance étroite avec le parti radical. Pacifiste avant-guerre, il s'était rallié en 1914 à l'Union sacrée et n'en démordit plus. La même ambiguïté se retrouvait dans sa position sociale. Ancien syndicaliste curieusement embauché au sortir d'une grève comme directeur de fabrication<sup>5</sup>, ancien ouvrier tisseur devenu patron, Joseph Brenier, sans jamais renier son engagement socialiste ni sa bienveillance envers les syndicats, sut faire prospérer son entreprise textile : après la guerre, elle faisait partie des cinq premiers employeurs de la ville, avec plus de 300 ouvriers.

Cumulant ainsi les fonctions politiques et économiques, Joseph Brenier était dans une situation inconfortable. C'est ce que Clémentine Roidot, la secrétaire de la Bourse du Travail, qui était anarchiste, avait un malin plaisir à souligner dans sa lettre de 1916 : en réponse à la demande de ses ouvriers, Victor Brenier, le frère de Joseph, avait promis une prime de 3 F par "coupe", ce qui correspondait à peu près à ce qu'ils avaient perdu dans la diminution des tarifs. Mais il fut désavoué par son frère, qui argua d'une erreur de proposition : Joseph Brenier voulait bien accorder une prime de 3 F, mais par "pièce", c'est-à-dire 1,50 F par coupe. L'argument était douteux : on voit mal Victor Brenier confondre les termes techniques que sont la pièce et la coupe. La grève s'étant alors déclarée chez Brenier, elle s'étendit rapidement à d'autres maisons. Finalement le patronat textile accepta de revenir à l'ancien tarif. Nous retrouverons plus loin le maire de Vienne jouant, sous la plume de Clémentine Roidot, un rôle un peu trouble dans un autre conflit du travail. Notons seulement pour l'instant que le prolétariat viennois, même désorganisé par la guerre, n'avait rien perdu de sa légendaire combativité.

#### Le soutien aux mobilisés

S'il y a eu ainsi, selon la secrétaire, quatre grèves en deux ans<sup>6</sup>, on n'en trouve pas trace dans les archives de l'Institut d'histoire sociale (I.H.S.) et le syndicat du textile n'a pas dû y jouer un très grand rôle. La faible activité de la

<sup>4 -</sup> Une duite est un passage de navette, aller et retour, sur le métier à tisser (voir le premier article, dans BSAV, 109, 2014, 1, note 21, p. 13).

<sup>5 -</sup> Milène Brenier, Joseph Brenier une vie de militant, dossier IEP Lyon, sans date.

<sup>6 -</sup> Dont une en septembre 1915, d'après François Caussin et Bernard Dangréaux, « Les grèves en Isère pendant la Grande Guerre », *La Pierre et l'Ecrit*, 24, 2013, p. 125-147.

CGT viennoise jusqu'au printemps 1916 se résuma, semble-t-il, à maintenir les relations avec les syndicalistes mobilisés et à leur venir en aide. C'est de cette solidarité que témoigne une anecdote assez curieuse. En janvier 1915 le secrétaire du syndicat textile, Richetta, qui est aux armées, écrit au trésorier Alex, qui est aussi sur le front. Depuis que Richetta est parti, il ne perçoit plus ses appointements de secrétaire, qui sont de 100 F par mois. La caisse du syndicat dispose donc en janvier de 400 F qui correspondent à ces appointements et Richetta propose à Alex de les lui donner. Celui-ci écrit le 30 avril à Guétal qui l'a remplacé à Vienne à la trésorerie du syndicat : « cette somme ne me fait nullement besoin et elle pourra nous servir plus tard pour notre cause commune (...) J'ai mon père qui travaille et m'envoie le peu que j'ai de besoin »<sup>7</sup>. Nous connaissions la générosité de Richetta, mais dans ce cas précis, elle invite à s'interroger sur la personnalité du dirigeant syndical. N'y aurait-il pas là un goût du sacrifice, un besoin quasi pathologique de se dépouiller, qui pourrait être, au moins en partie, à l'origine de son divorce en 1919 ?

En tout cas les syndicalistes de Vienne suivaient largement son exemple. « Vous me dites, poursuit Alex dans sa lettre à Guétal, que le peu de camarades qui restez à Vienne, vous vous occupez à venir en aide à ceux qui sont sur le front ; je le sais et j'ai même reçu deux fois la somme de cinq francs, la première du Comité d'Entente du Parti socialiste et de l'Union des Syndicats, la deuxième de la Société des ouvriers drapiers, cela m'a fait plaisir de voir votre bonne solidarité envers nous (...) J'espère dans quelques mois être de retour et s'il est encore possible collaborer mes efforts aux vôtres (sic) pour continuer notre œuvre interrompue par cette guerre fratricide. » Un Comité d'Entente regroupant diverses organisations s'était en effet créé pour envoyer de l'argent aux syndiqués du front. Des collectes avaient lieu régulièrement et les sommes recueillies leur étaient envoyées par mandats de 5 F. L'usine « La Petite Presse » versait 50 F par mois. Lorsque les syndicats furent réorganisés, chaque syndiqué fut tenu de verser 5 centimes par mois au Comité d'Entente.

C'est au printemps 1916 que le syndicalisme viennois reprit vie. A cette époque, la Bourse du Travail s'installa dans des nouveaux locaux, au 7 de la rue Marchande (actuellement n° 47, voir fig. 1 et 2). Nous n'en connaissons pas la raison, pas plus que nous ne savons pourquoi elle réintégra son siège du 3 rue des Clercs en octobre 1917 (fig. 3). En tout cas ce déménagement marquait un nouveau départ. Richetta était revenu à Vienne. Terrassé par le paludisme contracté en Indochine dix ans plus tôt, il avait été classé comme auxiliaire le 10 octobre 1915 et affecté comme fileur à l'usine Merlin<sup>8</sup>. Toujours mobilisé, il devait se faire discret. C'est lui pourtant qui organisa le déménagement de la Bourse du Travail. En tant que secrétaire du syndicat du textile, il signait de

<sup>7 -</sup> Archives I.H.S., registre n° 9 - Cahier de comptes de l'U.L., 1912-1920.

<sup>8 -</sup> Notice de Pierre Broué dans « *Le Maîtron* » (voir article précédent, dans *BSAV*, 109, 2014, 1, note 19, p. 12).



Fig. 1 : le siège de la Bourse du Travail en 1916-1917, au 7 rue Marchande (actuellement  $n^{\circ}$  47) [collection Amis de Vienne]

Fig. 2: Le même bâtiment en 2013.





Fig. 3 : Le siège de la Bourse du Travail de 1896 à 1916, puis de 1918 à 1976, au n° 3 rue des Clercs. Sur la devise latine avait été fixé un panneau, dont le tiers supérieur est manquant : (Union) des Syndicats confédérés. Bourse du Travail.

temps en temps quelques lettres, mais la plupart du temps il restait dans l'ombre de Clémentine Roidot, secrétaire de la Bourse du Travail, qui signait le courrier du syndicat. Cette femme mariée, ouvrière de la draperie, était, comme Claudette Coste, une femme remarquable, même si nous ne connaissons d'elle que la correspondance syndicale, dans laquelle elle montre une grande détermination, une forte culture politique et des opinions visiblement très avancées. Autour de Richetta et de Clémentine Roidot, élue au comité central du syndicat du textile le 8 juillet 1916, on retrouve Claudette Coste, revenue elle aussi à Vienne, ainsi que trois autres membres du comité central d'avant-guerre, Rey, Vincent et Grémand. A ces militants confirmés s'ajouta alors un jeune homme de vingt-deux ans, Emile Miglioretti. Tisseur, fils de tisseur, il était d'origine italienne comme Richetta, mais de façon plus récente, puisque ses deux parents étaient nés en Italie. Il avait également épousé une Italienne, Mathilde Pascinto, le 20 juin 1914. Comme Claudette Coste, il appartenait à la section socialiste, dont il devint rapidement le secrétaire. Ajourné par le conseil de révision, il pouvait se consacrer à la lutte politique et syndicale<sup>9</sup>.

#### La grève de mai 1916

Le renouveau du mouvement ouvrier fut marqué par une grève d'un mois dans le tissage viennois en mai 1916. Nous avons la chance de posséder, dans les archives de l'Institut d'histoire sociale de l'Isère rhodanienne, une lettre de la secrétaire de la Bourse du Travail qui raconte cette grève jusque dans les moindres détails. Il s'agit de la même lettre au dirigeant socialiste isérois Jean-Louis Chastanet, citée plus haut, dans laquelle Clémentine Roidot mettait en cause Joseph Brenier<sup>10</sup>. Discréditer le maire était bien d'ailleurs le but de ce courrier, qui s'inscrivait dans le cadre de la lutte entre majoritaires et minoritaires de la CGT et de la SFIO. Cette lutte sera étudiée longuement dans un prochain article. Contentons nous pour l'instant de quelques repères.

En août 1914 le parti socialiste et la CGT avaient répondu favorablement à l'appel du président de la République, Raymond Poincaré, à réaliser "l'Union sacrée" de tous les courants politiques de la nation autour de la défense du territoire attaqué par l'armée allemande. Les relations internationales étaient brutalement rompues. Peu de militants s'étaient avisés que ce ralliement contredisait radicalement le pacifisme et l'antimilitarisme du mouvement ouvrier. Seul un noyau d'opposants s'était constitué à l'automne autour du journal syndicaliste révolutionnaire *La Vie Ouvrière* et de la Fédération des métaux dirigée par Alphonse Merrheim. Il fallut un an pour remonter le courant du nationalisme et pour que se tint une première rencontre internationale à Zimmerwald, en Suisse,

<sup>9 -</sup> Ibidem.

<sup>10</sup> - Clémentine Roidot à Jean-Louis Chastanet, 6 décembre 1916, Archives I.H.S., Registre n° 6, Correspondance de la Bourse du Travail, p. 214-218.

en septembre 1915. Elle rassemblait 38 délégués de onze pays (dont Lénine). Parmi eux, deux syndicalistes français, Merrheim et Bourderon (mais aucun socialiste). La conférence de Zimmerwald sera suivie d'une seconde conférence à Kienthal, toujours en Suisse, en avril 1916. Il y avait désormais au sein de la CGT et de la SFIO, un courant dit "zimmerwaldien", pacifiste et internationaliste, largement minoritaire (1/4 des voix au comité confédéral de la CGT), mais qui s'opposait de plus en plus vigoureusement à la majorité cégétiste du secrétaire général Léon Jouhaux. A Vienne, la Bourse du Travail était aux mains des minoritaires. Ce n'était pas encore le cas de la section socialiste au moment de la grève de 1916. Que celle-ci soit passée dans le camp de la minorité avec la nomination de Miglioretti en décembre 1916 apparaît comme un désaveu de la politique de « collaboration de classes » menée par le "majoritaire" Joseph Brenier. Cette politique de compromis, c'est bien celle que dénonce la secrétaire de la Bourse du Travail dans sa narration de la grève.

Celle-ci éclata le 3 mai<sup>11</sup>. Ce jour-là, 600 tisseurs et tisseuses réunis à la Bourse du Travail apprenaient que les patrons ne consentaient à accorder qu'un centime et demi d'augmentation pour mille duites, sur les quatre centimes demandés par le syndicat. Ils votèrent la grève qui s'étendit immédiatement aux 4000 tisseurs, tisseuses, espouleuses et ourdisseuses des fabriques de Vienne.

« Le mouvement fut très beau, écrit Clémentine Roidot, par sa spontanéité et par son ampleur ; le lendemain pas un seul métier ne battait à Vienne ; la situation était pourtant loin d'être favorable aux grévistes ; la misère était grande par suite des bas salaires et du temps perdu par le manque de filature, les cardes et renvideurs ne fournissant pas la quantité de fil nécessaire au tissage ; aussi la grève des tisseurs et tisseuses ne dérangeait pas beaucoup les patrons, du moment que les cardes et renvideurs travaillaient, tout allait bien pour ces messieurs (...) Les cardeurs et rattacheurs détenaient donc la clé de la situation (...) Les cardeurs et rattacheurs comprirent leur devoir et le samedi 6 mai dans une réunion générale, ils se déclaraient solidaires de leurs camarades du tissage et décidaient de formuler des revendications, accordant seulement 24 heures à leurs patrons pour la réponse.(...) L'idée de grève générale de toute l'industrie textile faisait son chemin, le patronat était affolé; les cardes et les renvideurs en grève, c'était l'arrêt de la production du fil, c'étaient aussi des complications certaines avec les rattacheurs, éléments des plus turbulents ; aussi à l'entrevue qui eut lieu le mardi 9 mai à 16 h, les patrons cardeurs accordaient de suite une augmentation de 50 cts par jour, fait sans précédent qui montre bien la frousse qu'ils avaient d'une grève générale. »

<sup>11 -</sup> Rappelons, pour comprendre la grève, qu'il y a trois cycles de fabrication du drap : en amont la filature (cardeurs, puis renvideurs et rattacheurs), en aval la fabrication du tissu (ourdissage et tissage), et enfin les opérations de teinture et d'apprêt.

Cependant, malgré leur victoire immédiate, les délégués des filatures demeuraient solidaires du tissage. Ils déclarèrent au patronat que la grève prévue pour le lendemain était maintenue et durerait jusqu'à satisfaction des tisseuses. C'est donc une grève générale de la draperie qui s'annonçait, la première depuis plus de dix ans. C'est alors que se produisit, semble-t-il, une trouble manœuvre. Lors de l'assemblée générale des cardeurs qui devait confirmer la grève, à 17 h, un bruit courut, selon lequel les tisseurs auraient satisfaction dans les 24 heures si les fileurs renonçaient à la grève. Celui qui avait répandu la nouvelle, un certain Mazura, qui était probablement un ouvrier socialiste, n'en donnait pas la source. Mais chacun savait que c'était un ami de Joseph Brenier. Si la rumeur venait bien du maire, c'est que celui-ci tentait par des promesses officieuses d'empêcher la grève générale. L'hypothèse se vérifia. Le lendemain, Joseph Brenier se rendait chez Clémentine Roidot pour lui annoncer une réunion à la mairie à 14 h entre les délégués ouvriers et patronaux. Il lui confirma qu'il était bien à l'origine de la rumeur. Entre-temps la manœuvre avait réussi : les cardeurs et rattacheurs avaient renoncé à la grève. De ce fait les tisseurs eurent moins de poids lors des discussions qui eurent lieu le mercredi après-midi 10 mai. Les propositions des patrons leur apparurent dérisoires et l'assemblée générale du soir reconduisit la grève.

La solidarité ouvrière ne manqua pas aux grévistes. La correspondance de la Bourse nous apprend par exemple qu'elle reçut des secours des syndicats de Voiron et de Grenoble. Mais surtout les ouvriers des filatures versèrent aux tisseurs pendant leur grève l'augmentation de 50 centimes par jour qu'ils avaient obtenue sans combattre. L'intervention de l'autorité militaire fit le reste. L'intendant général mit les patrons en demeure d'accorder aux tisseuses une augmentation de 2 cts par mille duites (50 à 60 cts par jour). Les résultats étaient mitigés, comme le montre l'échelonnement de la reprise du travail : les tisseurs et tisseuses en nouveautés rentrèrent dans les usines le 22 mai, les espouleuses et ourdisseuses le 25. Début juin un millier de tisseuses en bourre participaient encore à la grève, qu'elles cessèrent le 5 juin.

#### L'essor du syndicat du textile

Les avantages obtenus parurent tout de même relativement satisfaisants au syndicat, ce qui n'était pas le cas des patrons : « ils sont furieux et ne décolèrent pas », écrit Richetta au secrétaire général de la Fédération¹². Quant aux travailleurs, ils furent satisfaits de l'action syndicale, comme le prouve le mouvement d'adhésion qui suivit la grève : 610 adhésions durant le mois de juin ! Et ce ne fut pas un feu de paille, bien au contraire. En septembre, les ouvrières chapelières demandaient leur adhésion au syndicat du textile. L'organisation passa le cap des mille adhérents à l'automne 1916, puis atteignit 1700 adhérents

<sup>12</sup> - Richetta à Cnudde, 7 juin 1916, Archives I.H.S., Registre n° 6, Correspondance de la Bourse du Travail p. 136.

après une nouvelle victoire revendicative au printemps 1917. A l'automne, il y avait plus de 2000 syndiqués et au début de 1918, on approchait des 3000 adhérents (voir tableau n° 1, p. 25). En moins de deux ans, le nombre d'inscrits avait été multiplié par trente! La majorité des ouvriers et ouvrières de la draperie viennoise faisait désormais partie du syndicat. En quelques mois, celuici avait retrouvé l'influence qu'il avait eue dans les premières années du siècle, ce qui lui permettait de parler haut et fort face au patronat, mais aussi au sein de la Fédération CGT. Cet essor peu banal du syndicat textile de Vienne, dû sans doute à une poignée de militants exceptionnels, lui apporta, comme on le verra plus loin, un rayonnement régional et national bien supérieur à la place de la draperie viennoise dans le textile français. Comment expliquer une expansion aussi rapide dans les circonstances difficiles de la guerre? C'est ce que nous allons tenter de faire en analysant l'action du syndicat pendant ces deux années.

Le premier point à souligner est le sens politique des principaux militants. Anarchistes comme Clodius Richetta et sans doute Clémentine Roidot, ou socialistes comme Claudette Coste et Emile Miglioretti, ces syndicalistes révolutionnaires n'ont rien d'aventuristes. Leur idéal révolutionnaire et leur détermination sans faille n'ont d'égal que leur prudence dans l'action et leur souci d'efficacité. Loin de s'en remettre à la spontanéité des masses, ils préparent longuement le terrain revendicatif par la syndicalisation systématique et un effort constant de pédagogie. Ainsi, lors de l'assemblée générale du syndicat du 8 juillet 1916, Richetta fit un long exposé sur le syndicalisme, sa nécessité, ses buts, ses moyens. Il expliqua en détail l'organisation de la CGT, avec ses deux sections (celle des Bourses du Travail et celle des Fédérations d'industries), avec ses unions départementales et ses unions locales<sup>13</sup>. De même pour le 1<sup>er</sup> mai 1917, devant 700 ouvriers de toutes les corporations réunis à la Bourse du Travail, les dirigeants expliquèrent longuement l'origine du 1er mai et exposèrent les grands thèmes revendicatifs de la CGT : la journée de 8 heures, la semaine anglaise, la lutte contre la vie chère et pour l'augmentation des salaires. Les mouvements revendicatifs étaient préparés de longue date et le syndicat mettait tous les atouts de son côté en n'hésitant pas, au rebours de l'orthodoxie anarcho-syndicaliste, à faire appel à l'autorité de l'Etat. Voyons-le à l'œuvre sur la question primordiale des prix et des salaires.

#### La cherté de la vie

La guerre avait entraîné une flambée des prix qui pesait de plus en plus lourdement sur les revenus salariaux. L'indice du coût des 13 denrées alimentaires de base passa de l'indice 100 en juillet 1914 à 136 en janvier 1916 et 193 en juillet 1917<sup>14</sup>. En juillet 1916, sans attendre un nouveau mouvement revendicatif pour

<sup>13 -</sup> Assemblée générale du 8 juillet 1916, Archives I.H.S., Registre n° 3, P.V. des A.G. du syndicat textile 1913-1920

<sup>14 -</sup> François Caussin et Bernard Dangréaux, op. cit.

la hausse des salaires, l'Union locale de la CGT créait avec la section socialiste et le « Groupe des Causeries populaires » un « Comité d'Entente contre la vie chère », qui devait jouer le rôle d'une coopérative de consommation. A partir du mois de novembre, des cartes furent délivrées à la Bourse du Travail : elles donnaient droit à des pommes de terre, du riz, des pâtes, et à 50 kg de charbon par semaine. Pour d'autres produits, comme le beurre ou les œufs (voir tableau n° 2, p. 26), le Comité écrivit au préfet pour lui demander d'intervenir contre la hausse des prix. Mais celle-ci continua allègrement tandis que les salaires piétinaient. Dans une lettre du 30 mars 1917 à l'inspecteur départemental du travail, Clémentine Roidot dressait un tableau des salaires de la draperie et de leur évolution (voir tableau n° 3, p. 26) et montrait la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs du textile, les salaires n'ayant augmenté depuis la guerre que de 15 à 18%, pendant que le coût de la vie augmentait de 85%. A l'inflation qui rognait leur revenu, s'ajoutait pour les ouvriers le chômage technique imposé par les conditions de guerre : des usines de munitions et de matériel de guerre s'étant créées un peu partout dans la région lyonnaise, la Compagnie régionale d'électricité devait leur fournir prioritairement la force motrice dont elles avaient besoin. En juin 1916 la Compagnie réduisit en conséquence sa fourniture d'énergie à la draperie viennoise. L'électricité fut coupée dans les usines de Vienne un jour par semaine. Pour compenser leur perte de revenu, les ouvriers acceptèrent, malgré l'avis du syndicat, de faire des heures supplémentaires en grand nombre et de travailler le dimanche.

Dès le mois de mars 1917 cependant, le syndicat du textile se résolut à préparer un nouveau mouvement revendicatif. Il s'assura début avril du soutien de la Fédération nationale. Puis, lors du meeting du 1er mai, les dirigeants exposèrent le bien-fondé des revendications, avant de clore la réunion aux cris de « Vive le 1er mai! A bas la guerre! Vive l'Internationale! ». Enfin, à l'assemblée générale du 5 mai, Richetta donna lecture d'un cahier de revendications pour toute la corporation. A la demande d'augmentation faite le 7 mai, le patronat textile répondit « par une offre dérisoire de 25 à 50 centimes par jour. Un cri d'indignation générale a répondu à ces offres, écrit Clémentine Roidot<sup>15</sup>. Nous allons formuler des contre-propositions demandant une augmentation de 20 à 30% ». La secrétaire de la Bourse du Travail évoque « la misère qui règne dans la population de Vienne, alors que nous avons vu tous les industriels du textile réaliser des fortunes scandaleuses. Aussi la colère des ouvriers et ouvrières est grande contre tous ces profiteurs de guerre (...) Un grand nombre d'ouvriers n'arrive à joindre les deux bouts qu'en faisant 14 à 16 heures de travail par jour. Si les patrons refusent ces revendications, un conflit est certain, un conflit gros de conséquences car les esprits sont surexcités, les colères sont grandes, les incidents les plus violents sont à prévoir (...) Jusqu'à présent nous avons réussi à

<sup>15</sup> - C. Roidot à Cnudde, 14 mai 1917, Archives I.H.S., Registre n° 6, Correspondance de la Bourse du Travail, 1907-1918, p. 280-281.

faire prendre patience aux camarades mais nous n'allons pas tarder à être débordés. »

En foi de quoi, elle demanda au secrétaire général de la Fédération du Textile, Henri Cnudde, de prendre rendez-vous d'urgence avec le ministre de l'Armement, Albert Thomas, pour solliciter son intervention dans le conflit. C'était de bonne politique, car celui-ci, socialiste, s'efforçait de donner satisfaction aux revendications ouvrières. Effectivement, le ministre alerta immédiatement le préfet de l'Isère qui se rendit à Vienne. Au bout de deux jours de négociations, le patronat drapier cédait à ses instances et accordait 20 % d'augmentation à toute la main-d'œuvre textile. Victoire syndicale spectaculaire obtenue sans coup férir, qui explique pourquoi le flux d'adhésions ne se ralentit pas. Flux ininterrompu qui pourtant ne tournait pas la tête aux dirigeants syndicaux. Ceux-ci continuaient de calmer le jeu. A l'assemblée générale de l'organisation qui se tint à l'automne 1917 et réunit 500 adhérents, un certain nombre de syndiqués réclamèrent un nouveau mouvement revendicatif pour l'augmentation des salaires. Le bureau se déclara hostile à une reprise immédiate de l'action. Mieux valait selon lui attendre encore quelques mois et renforcer encore le syndicat avant de tenter une nouvelle offensive. Il fixa comme échéance le mois de mars 1918. Cela laissait le temps de prendre des contacts pour que s'organisât alors une grève nationale de la draperie. On le voit, c'est à une véritable vision stratégique de l'action revendicative que nous avons affaire, et non à une agitation révolutionnaire désordonnée. Mais c'est aussi le souci du détail et de l'action quotidienne qui fit la popularité des dirigeants syndicaux.

### Un syndicalisme proche du terrain

Richetta, Miglioretti ou Clémentine Roidot exerçaient une vigilance de tous les instants pour faire respecter les droits des travailleurs : auprès de Pascal-Valluit (« Silvestre, Colas, Valluit et  $C^{ie}$  » ; fig.4), qui ne respectent pas les pauses (8 h - 8 h 30 et midi - 13 h 30) et font travailler leurs garnisseuses de

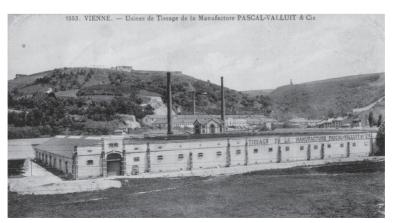


Fig. 4: Les usines Pascal-Valluit à Estressin.

cardes pendant 12 heures sans interruption ; auprès de Vaganay pour que le travail du soir et du dimanche soit payé double ; auprès de Vaganay encore, mais aussi de Frenay, qui à l'automne 1917 suppriment les acomptes du vendredi, en dépit d'une convention qui avait été signée entre ouvriers et patrons sur ce sujet ; auprès de « Pascal-Valluit, Silvestre et fils et Cie » de nouveau, pour que soit payée double aux ouvriers foulonniers la demi-heure du matin et les heures du repas de midi, pendant lesquelles ils doivent surveiller 6 machines au lieu de 3 (car les machines ne s'arrêtent pas pendant les pauses et les ouvriers doivent se relayer à leur surveillance). Richetta attirait l'attention des ouvriers drapiers sur les progrès techniques introduits par les patrons, comme le système Nortropp qui permettait à une ouvrière de mener seule deux à trois métiers. Selon lui, l'augmentation de la productivité justifiait une diminution du temps de travail.



Fig. 5 : Les usines de la vallée de Gère. Au premier plan à gauche, les usines en béton sur pilotis que Vaganay a fait construire dans le prolongement de sa grande usine en pierre de taille. Au-dessus l'usine de "la Petite Presse", à la géométrie orthogonale (actuellement Centre social et Théâtre Saint-Martin).

La vigilance des dirigeants s'exerçait aussi dans la protection des militants qui étaient la cible favorite du patronat. Ainsi à la suite de la grève de mai 1916, les délégués furent « en butte aux basses rancunes des patrons et des renégats. Il faut leur faire comprendre qu'on ne laissera pas sacrifier les meilleurs d'entre les ouvriers », déclarait Richetta à l'assemblée générale du 8 juillet. Les brimades ne cessèrent pas pour autant, puisqu'à l'assemblée générale du 28 octobre, deux ouvrières des usines Pascal et Bonnier, mesdames Decourt et Julien, déléguées au comité de grève, se déclaraient encore « victimes des rancunes de leurs patrons sans que leurs camarades fassent entendre une protestation. Pour l'honneur de la classe ouvrière de Vienne, il faut que de pareils faits ne se reproduisent pas ». Les dirigeants du syndicat étaient naturellement les plus exposés : lorsqu'elle quitta ses fonctions pour laisser la place à Miglioretti, Clémentine Roidot reprit son

travail d'appondeuse<sup>16</sup>. Mais dans les ateliers de « La Petite Presse » (voir fig. 5), le contremaître, monsieur Philippe, lui gardait rancune d'être intervenue en tant que secrétaire de la Bourse du Travail en faveur d'une tisseuse de l'usine. Il voulut l'empêcher d'appondre dans son corps d'atelier et tenta de la mettre à l'index dans toutes les entreprises de Vienne. Malgré les succès remportés, les dirigeants syndicaux ne pouvaient dissimuler leur amertume face au manque de solidarité de la masse ouvrière. Lors de l'assemblée générale du syndicat textile du 5 mai 1917, Vincent stigmatisait « les mauvais camarades qui calomnient les militants et dénigrent le syndicat. Il demande que les camarades reçoivent comme il convient ces brebis galeuses ». Richetta lui-même avait des moments de découragement devant la difficulté de syndicaliser « tous les inconscients et les avachis », alors qu'ils profitaient des améliorations obtenues par le syndicat.

Le Bureau du syndicat avait pourtant le souci constant d'agir au plus proche du terrain. Il arrivait par exemple qu'il tînt les réunions du samedi soir à la mairie de Pont-Evêque pour pallier l'éloignement de la Bourse du Travail par rapport aux usines de la rue Lafayette et le manque d'éclairage des rues pendant la guerre. Au siège de l'Union locale, où se tenait la grande majorité des réunions, les dirigeants s'efforçaient d'offrir aux syndiqués les services génériques d'une « bourse du travail » : bibliothèque, journaux, cours gratuits de musique et de français, échanges d'informations sur les salaires et sur le marché du travail. C'est ainsi que la Bourse du Travail reçut en 1917 plusieurs courriers de filateurs de Lavelanet (Ariège), qui faisaient des offres d'embauche aux ouvriers viennois. D'une façon générale, la Bourse semble s'être constitué un réseau de correspondance qui lui permettait d'agir sur les flux de travailleurs. Ce réseau s'étendait



Fig. 5 bis : Sortie des ouvriers de l'usine Bonnier (cliché Camille Didier ; carte postale édition Blanchard).

<sup>16 -</sup> Ouvrière qui se déplaçait d'atelier en atelier de tissage pour nouer les fils de la nouvelle chaîne sur l'ancienne.

jusqu'aux sources étrangères d'immigration, puisque Clémentine Roidot écrivait le 14 mars 1917 à un syndicat espagnol : « Les nommés Pieco et Lopis Angel ont été envoyés par Pascal-Valluit pour recruter des ouvriers espagnols, hommes, femmes et enfants. Pour cette besogne de racolage, ils ont touché 1000 F. Mettez en garde les ouvriers qui pourraient se laisser tenter par les belles promesses, elles n'ont jamais été tenues. Nous allons bientôt présenter des revendications qui peuvent déboucher sur une grève longue. A moins d'êtres des jaunes, ce qui est peut-être la raison de ce racolage, les ouvriers espagnols seront dans la misère ».

Il ne faut pas déceler dans ce genre d'intervention la moindre part de xénophobie. Si celle-ci existait, c'est dans la base ouvrière, mais les dirigeants syndicaux, quant à eux, déployaient les plus grands efforts pour unir les ouvriers français et espagnols. Le 22 juin 1916, Richetta écrivait à un groupe d'ouvriers espagnols qu'un conflit opposait aux ouvriers français : « Soyez persuadés que, syndiqués, vous aurez les mêmes droits et les mêmes devoirs que les camarades de la localité ; le syndicalisme ne connaît pas de frontières ; pour nous, il n'existe que deux classes, les exploiteurs et les exploités ; tous les ouvriers, à quelque nationalité qu'ils appartiennent sont nos frères ; et nous avons fait nôtre la belle devise de l'Internationale ouvrière : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » De même, lors de l'assemblée générale du syndicat textile à l'automne 1917, il organisait une collecte en faveur des révolutionnaires espagnols victimes de la répression.

#### Un syndicat féministe

La défense des femmes travailleuses n'a sûrement pas peu contribué au succès du syndicat textile. Il semble bien que sur ce sujet le syndicat ait été en pointe, à une époque où la classe ouvrière était bien peu féministe. Il est vrai que pendant la guerre les femmes étaient majoritaires dans l'industrie viennoise (fig. 6). Mais la personnalité des dirigeants a joué sans conteste un rôle important. Nous avons vu dans le premier article que Claudette Coste avait été avantguerre une des fondatrices du groupe féministe viennois. Nous avons vu aussi quel rôle a joué Clémentine Roidot, dont nous savons trop peu de choses. Le bureau qui présidait l'assemblée générale du syndicat textile du 27 janvier 1917 était entièrement féminin. L'influence sur le mouvement ouvrier viennois de l'anarchisme, plus proche du féminisme que le courant socialiste, a dû peser aussi sur l'orientation militante. La Bourse du Travail était en relation avec Madeleine Vernet, militante libertaire fondatrice de « L'Avenir social », qui vint y animer une réunion le 15 octobre 1917. Le 20 décembre 1917, les syndicats viennois unanimes protestaient contre l'arrestation de la militante féministe Hélène Brion, institutrice socialiste et cégétiste accusée de propagande défaitiste. Le 25 août précédent, Clémentine Roidot avait invité Marcelle Capy à faire une conférence au théâtre. Cette jeune journaliste et romancière pacifiste et féministe de 26 ans était la compagne de Pierre Brizon, l'un des trois députés socialistes présents à Kienthal, que nous retrouverons à Vienne un peu plus tard. A la fin du meeting,

Clémentine Roidot fit approuver par la salle la déclaration suivante : « Les ouvriers réunis au théâtre le 25 août après avoir entendu Marcelle Capy la remercient pour ses efforts inlassables en vue de l'émancipation intégrale de la femme, s'élèvent contre les surmenages imposés aux ouvrières dans les bagnes capitalistes, se déclarent partisans de la règle générale, travail égal, salaire égal, souhaitent que soient accordés aux femmes les mêmes droits que les hommes, et se séparent aux cris de Vive le syndicalisme, vive l'émancipation des femmes, vive l'Internationale ouvrière, A bas la guerre! ».

Mais la solidarité des syndicalistes viennois avec les femmes n'était pas seulement globale et abstraite : elle s'exerçait dans tous les domaines de la vie ouvrière. Voici l'exemple d'une ouvrière âgée, madame Perrot, qui habite au 25 rue Marchande, et dont le mari, âgé de 70 ans, est malade. Elle a aussi à sa charge un petit-fils naturel, âgé de 3 ans. Elle ne peut plus travailler car elle est estropiée d'une main à la suite d'un accident du travail. Avant la guerre, son fils apportait à ses parents les appointements qu'il gagnait. Mais à présent il est sur le front, et le ménage doit vivre avec 12 sous par jour. La commission d'arrondissement lui a refusé l'allocation militaire. La secrétaire de la Bourse du Travail va se renseigner par elle-même sur la situation du couple Perrot. Puis, le 10 novembre 1916, elle écrit à Jouhaux, secrétaire général de la CGT, qui fait partie de la commission supérieure des allocations militaires, et lui demande d'intervenir pour que le couple puisse en bénéficier.



Fig. 6 : Ouvrières des tissages viennois. Remarquer à l'arrière-plan les enfants, censés faire leur apprentissage.

Voici le cas, en octobre 1917, d'une ouvrière de la filature « La Viennoise » (fig. 7), qui a une liaison avec le contremaître de son atelier, tandis que son mari est sur le front d'Orient. Deux ouvriers mobilisés lui en font reproche. Elle nie. Le ton monte. Elle les traite « d'embusqués et de fainéants ». Elle est aussitôt

« mise à l'index ». Les ouvriers prennent parti pour leurs camarades insultés et, sous peine de grève, exigent le renvoi de l'ouvrière. Celle-ci porte plainte auprès du gouverneur militaire de Lyon qui dès lors s'apprête à prendre des mesures disciplinaires contre les ouvriers en sursis d'appel. Cependant l'ouvrière, n'ayant pas retrouvé d'emploi « alors qu'elle doit nourrir ses enfants », se rend à la Bourse du Travail où elle est reçue par le nouveau secrétaire, Emile Miglioretti. Celui-ci organise alors une confrontation entre l'ouvrière au chômage et les deux ouvriers mobilisés. Il les réconcilie et écrit au gouverneur pour lui demander d'abandonner les poursuites contre les deux ouvriers mobilisés.

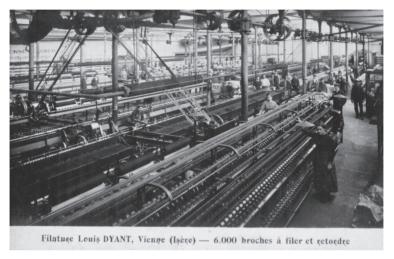


Fig. 7 : Les ouvrières des filatures.

Voici encore le 8 février 1917 Richetta, qui écrit à monsieur Rollat, directeur de l'usine Bardin et Cie pour protester contre le renvoi d'une rattacheuse, Céline Januel, qui venait d'accoucher. « Nous vous donnons 24 heures, menace le secrétaire du syndicat, pour reprendre cette ouvrière, passé ce délai le syndicat prendra les mesures que comporte la situation. Nous croyons utile de vous rappeler qu'il existe une loi qui accorde à la femme qui relève de couches un repos de 4 semaines, pendant ce repos elle ne peut être considérée comme ayant quitté sa place et ne peut être renvoyée de ce fait. Nous ne faisons pas appel à vos sentiments d'humanité qui paraissent vous faire totalement défaut ; mais nous espérons que vous voudrez éviter un conflit qui vous serait certainement préjudiciable ». Le 8 juin de la même année, Richetta, encore lui, écrit à un contremaître de tissage de la maison Seguin Frères. Celui-ci avait fait renvoyer une jeune ouvrière, Antoinette Borde, qui s'était refusée à lui. La jeune fille se plaint au syndicat d'avoir été licenciée sans motif. « Sans motif, ironise Richetta? Pour un dégoûtant personnage comme vous, il y en avait un : mademoiselle Borde n'a pas voulu se prêter à vos caprices, et par basse vengeance vous lui enlevez son travail. Vous trouvez naturel que les ouvrières, après avoir

servi de chair à travail à votre patron, vous servent à vous de chair à plaisir ». Les moyens de pression sur le contremaître ne manquent pas : l'homme est coutumier du fait, et Richetta en a réuni les preuves. Surtout, il est mobilisé et risque d'être renvoyé sur le front. « Nous exigeons, annonce Richetta, que vous repreniez immédiatement mademoiselle Borde, sinon nous adresserons de suite une plainte à M. l'Intendant général (n'oubliez pas que vous êtes en sursis d'appel). Recevez l'expression de notre mépris »<sup>17</sup>.

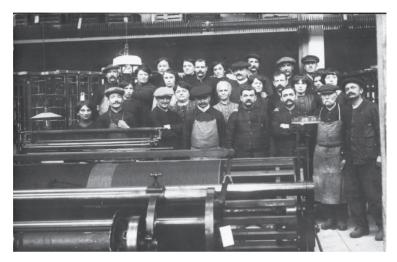


Fig. 8 : Tisseurs et tisseuses dans les mêmes ateliers.

## Les autres syndicats

Voilà quelques éléments d'explication du franc succès que connaît le syndicat du textile pendant la Grande Guerre. Mais le textile n'est pas tout le syndicalisme viennois, même si la prédominance de la draperie tend à faire oublier les autres secteurs industriels. En 1917, l'Union locale de la CGT se composait de 7 syndicats : outre le syndicat du textile, celui des métaux, celui du bâtiment, des cuirs et peaux, des blanchisseuses, des cheminots, des postiers et des employés municipaux. Par rapport à l'avant-guerre, le syndicalisme viennois s'était resserré : plus de garçons de café, ni de coiffeurs, ni de voituriers, ni d'employés de commerce ; ni boulangers, ni ébénistes. Ni ouvriers en chaussures. Ou du moins, si certains de ces syndicats existent encore hors de nos sources, ils n'étaient pas confédérés. La guerre semble avoir brisé les petites organisations. Par contre, avec la mobilisation des infrastructures entraînée par la guerre, apparurent des syndicats promis à un bel avenir, ceux des PTT et des chemins de fer. D'autres syndicats se créèrent sur des questions corporatives : ce sont 80 blanchisseuses qui se mirent en grève du 25 au 30 novembre 1917 contre les

<sup>17 -</sup> Archives I.H.S., Registre n° 6, Correspondance de la Bourse du Travail, 1907-1918, p. 250 et 289.

platiers<sup>18</sup>. Ceux-ci réclamaient une augmentation de 50 centimes par jour de location des emplacements. Les blanchisseuses voulaient bien supporter ce surcoût, mais pas avant le 1er mars, leur temps de travail n'étant pas suffisant pendant l'hiver. Dès le 3e jour de grève, leur syndicat était constitué et s'affiliait à la CGT. C'est également à la suite d'une grève que se créa, en février 1918, une « Union syndicale des ouvriers et ouvrières de l'habillement de Vienne et de sa région ». La nouvelle organisation avait une cinquantaine d'adhérents, « mais comme ils ne sont pas du tout au courant de l'organisation syndicale, écrit Herclet, c'est moi malgré que je suis (sic) du textile qui assurerai les fonctions de secrétaire en attendant de trouver un militant de l'habillement »19. Dans le textile proprement dit, il existait un « Syndicat des faconniers et tisseurs à facon », dont le siège était au 123 de la rue Serpaize. Ce syndicat n'était pas affilié à la CGT puisqu'il regroupait, en théorie, des travailleurs indépendants comme l'étaient les canuts de Lyon. Mais pressentant peut-être que leur avenir économique était compromis, les dirigeants de ce syndicat firent au syndicat du textile une proposition d'entente, avec laquelle Richetta, en février 1918, se montra d'accord, tout en en repoussant la réalisation après la guerre.

Le syndicat le plus actif en dehors du textile était cependant le syndicat des métaux. Le 1er mai 1917, 200 ouvriers métallurgistes se réunissaient à la Bourse du Travail pour rejeter le tarif fixé par l'officier de la main d'œuvre. On ne sait si les pourparlers qu'ils commencèrent avec les patrons en décembre 1917 pour une indemnité de vie chère supplémentaire de 2,50 F par jour (elle était depuis le mois d'avril de 0,50 F par ouvrier et 0,25 F par enfant), finirent par aboutir. C'est probable, car on ne trouve aucune trace d'une grève des ajusteurs, tourneurs et mouleurs, alors que Miglioretti, dans sa lettre à Merrheim du 11 décembre, l'annonçait comme imminente. Ce qui est certain, c'est qu'on retrouve alors la même stratégie déjà employée par les ouvriers du textile, celle de l'appel à l'arbitrage des autorités, en l'occurrence le ministre de l'Armement, Louis Loucheur, qui venait de remplacer Albert Thomas. Les patrons de la métallurgie proposèrent 1 F d'augmentation, ce que les ouvriers jugèrent insuffisant. Nos sources sont muettes sur la suite de ce conflit. Entre-temps, il y avait eu une grève des ouvriers mouleurs espagnols dans l'entreprise Trompier et Jeoffray qui avait renvoyé trois d'entre eux. Mais ils avaient rapidement repris le travail, contre l'avis de l'Union locale.

## Le rayonnement régional de la CGT viennoise

Ce qui est particulièrement intéressant, c'est de voir comment les syndicats viennois exerçaient une sorte de patronage régional pour faire bénéficier de leur expérience les groupes ouvriers inorganisés. Avec les nouveaux militants de cette période, on est déjà loin du « localisme » constaté pour l'avant-guerre. C'est

<sup>18 -</sup> Propriétaires de « plates », bateaux-lavoirs installés sur les rives du Rhône.

<sup>19 -</sup> Herclet à Dumas, 14 février 1918, Archives I.H.S., Registre nº 6.

maintenant à de véritables missionnaires du syndicalisme que nous avons affaire. C'est le cas du syndicat des métaux de Vienne qui va organiser en avril 1918 une réunion à Chasse pour aider à y créer un syndicat de métallurgistes. C'est le cas surtout du syndicat textile viennois, dont le rayonnement déborde largement sur la Loire voisine.

En l'occurrence, c'est sur les localités ouvrières du Pilat que s'exerçait l'influence viennoise. Cela s'explique aisément. Depuis que le massif avait cessé sous la Monarchie de Juillet de travailler pour la rubanerie stéphanoise, il s'était intégré dans l'orbite lyonnaise et tourné vers la vallée du Rhône. Les ouvrières des moulinages étaient surexploitées par le patronat local. Par exemple au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que la journée de travail dans la région lyonnaise était de 12 heures, les moulineuses du Pilat passaient entre 14 et 16 heures dans l'atelier, soit de 4 h du matin à 6 ou 8 h du soir<sup>20</sup>. Les ouvrières du Pilat s'étaient bien révoltées contre leur condition pendant l'été 1869 : la grève, partie d'un atelier de Pélussin, s'était étendue à Maclas, et surtout à Bourg-Argental, où les 1200 moulinières de la commune avaient arrêté le travail, et à Saint-Julien-Molin-Molette où on avait dénombré 500 grévistes<sup>21</sup>. Mais la situation n'avait pas beaucoup évolué depuis la fin du Second Empire. En 1914, il n'y avait pas de syndicat dans les bourgades du Pilat. C'est finalement l'aggravation des conditions de vie due à la guerre qui amena ce prolétariat rural à s'organiser à l'automne 1917. Mais, comme nous allons le voir, de la création de syndicats locaux à l'intégration dans la CGT le chemin était semé d'embûches. En effet, lorsque la guerre avait éclaté, la confédération était à peine en train d'unifier son organisation, basée sur une double entrée : professionnelle avec les fédérations d'industries, et géographique avec les unions départementales. Cette réorganisation entraîna un flottement que la guerre ne fit qu'accentuer et qu'illustre parfaitement la syndicalisation du Pilat.

En septembre, une ouvrière de Pélussin s'adressait à la Bourse du Travail de Vienne pour recevoir une aide à la création d'un syndicat textile (fig. 9, 10 et 11). Notons d'emblée le dévouement des syndicalistes viennois qui, dès le dimanche suivant, prenaient le train à Sainte-Colombe à 6 h 30 du matin et devaient ensuite, à partir de Chavanay, rejoindre Pélussin par leurs propres moyens. Et que dire de leur abnégation, lorsqu'ils eurent dans les mois suivants à poursuivre leur chemin jusqu'à Maclas, Saint Julien-Molin-Molette et Bourg-Argental ? Ils pouvaient certes prendre le train entre Pélussin et Maclas (fig.12), mais il fallait ensuite continuer sur 8 km pour atteindre Saint-Julien-Molin-Molette, et encore 7 km pour Bourg-Argental. En hiver, le voyage devenait passablement éprouvant. Ainsi le 30 décembre 1917, Miglioretti écrivait au secrétaire du syndicat de Saint-Julien : « Ma femme est après accouché (sic), impossible de m'absenter. Nous avons pensé vous envoyer une femme, mais la neige et la température (-12°) nous

<sup>20 -</sup> Yves Lequin, Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914). Tome 1, La formation de la classe ouvrière régionale, Lyon, PUL, 1977, p. 30 et 57-59.

<sup>21 -</sup> Yves Lequin, op.cit., tome 2, Les intérêts de classe et la République, p. 117.



Fig. 9 : Ancienne usine textile de Pélussin dominant la vallée du Régrillon.

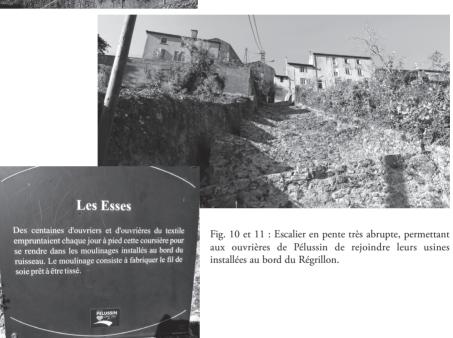


Fig. 12: Le viaduc qui franchit la profonde vallée du Régrillon et qui permet de rejoindre Maclas à partir de la gare de Pélussin à partir du mois de mai 1917.



empêchent d'envoyer une femme qui devrait faire à pied plusieurs km pour arriver à Saint-Julien. Les hommes sont tous en sursis d'appel. »

Malgré ces difficultés, Miglioretti se dépensait sans compter. Dès le mois d'octobre 1917, il avait créé un syndicat dans les trois bourgs textiles du Pilat : celui de Saint-Julien-Molin-Molette avec 600 adhérents (secrétaire : Chastagnier) : celui de Maclas avec 300 adhérents (secrétaire : Soulier), et celui de Pélussin (secrétaire : Vernet). Il en avait profité pour s'intéresser aux ouvriers métallurgistes de la maison Bancel, à Saint-Julien-Molin-Molette, qui travaillaient pour la défense nationale « à des prix dérisoires ». Il avait fait fabriquer à Vienne des tampons, enveloppes et papier à en-tête pour le syndicat de Saint-Julien, qui était visiblement le plus en pointe. Il y était retourné fin novembre avec le secrétaire de l'Union départementale de la Loire, dont nous reparlerons. Le 20 février 1918, il envisageait de se rendre à Bourg-Argental pour y organiser un syndicat dans les ateliers textiles, où travaillaient près de 2000 ouvriers. Il revint encore à Saint-Julien en mars pour y soutenir une grève qui s'éternisait. Entre-temps, il avait étendu son activité bien au-delà du Pilat, à Saint-Chamond et à Firminy. On comprend que le jeune dirigeant de 23 ans ait fini par tomber malade en janvier 1918 après l'accouchement de sa femme.

Comment expliquer un tel investissement des syndicalistes viennois dans le département voisin ? D'abord par l'urgence : il fallait fournir aide à des masses ouvrières, surtout féminines, qui n'avaient aucune expérience du syndicalisme, à une époque où le nombre de militants disponibles, c'est à dire non mobilisés, était très faible dans l'ensemble de la région lyonnaise. C'est pourquoi, dès le 1<sup>er</sup> octobre 1917, Clémentine Roidot faisait appel à Henri Cnudde, secrétaire général de la Fédération nationale du textile, à qui elle demandait de faire une tournée syndicale dans la Loire. C'est alors que commencèrent des démêlés de compétence qui interféraient avec un conflit plus général entre la Fédération et le syndicat viennois dont nous parlerons abondamment dans un prochain numéro. En octobre 1917, Cnudde arrivait à Saint-Julien quelques heures après le départ de Miglioretti. Celui-ci en créant les trois syndicats du Pilat leur avait vivement recommandé de se confédérer et il avait écrit à l'U.D. de la Loire pour l'inviter à suivre l'affaire. Rien de tel apparemment lors de la visite du secrétaire de la Fédération. Celui-ci était accompagné par un militant lyonnais que nous avons déjà rencontré avant-guerre, Charles Auda<sup>22</sup>. Celui-ci incita les syndicats du Pilat à adhérer à l'Union textile du Sud-Est. Or cet organisme, créé avant la guerre à partir de la Fabrique lyonnaise de soie pour propager le syndicalisme dans la diaspora textile, n'avait plus d'existence réelle et n'avait de toute façon pas sa place dans la nouvelle organisation de la CGT. Miglioretti s'en étonna : « un délégué à la propagande (c'était la fonction de Charles Auda), écrit-il à Cnudde, est nécessaire pour la région, mais aucune organisation, même reconnue par la

<sup>22 -</sup> BSAV, 109, 2014, 1, p.15-16.

CGT, ne doit empiéter sur les attributions de la Fédération et des Unions départementales ».

Pendant tout le mois d'octobre et celui de novembre, le leader viennois écrivit aux secrétaires du Pilat pour les faire adhérer à la CGT, et en particulier à l'U.D. de la Loire, insistant sur la solidarité, en cas de grève, des autres corporations confédérées. Comme Richetta, il ne cessa de leur apporter un soutien moral face aux difficultés quotidiennes de la vie militante : « Souvent, camarade, on est mal récompensé de ses efforts, ce sont des critiques souvent injustifiées qui nous sont adressées mais malgré toutes ces vicissitudes il est de notre devoir, à nous militants conscients du rôle obscur mais combien nécessaire que nous jouons, de ne point nous lasser et de nous fortifier en croyant que notre idéal doit être une réalité lointaine, que d'autres avant nous et d'autres après nous ont travaillé et travailleront pour l'avènement d'une société meilleure et que nos efforts et nos peines ne seront pas perdus »<sup>23</sup>.

Finalement, il organisa une tournée dans le Pilat avec le secrétaire départemental de la Loire. Le vendredi 23 novembre, celui-ci arrivait en gare de Vienne. « Nous serons heureux de faire ta connaissance, lui écrit Richetta. Miglioretti ira t'attendre à la gare. Tu le reconnaîtras facilement, il est grand comme un jour sans pain, et aura « *Le Journal du peuple* » à la main »<sup>24</sup>. Le samedi matin, les deux hommes partaient pour le Pilat. Une réunion y avait été préparée à la mairie de Saint-Julien-Molin-Molette. Une autre causerie était prévue pour le dimanche à Maclas à 9 h du matin et à 15 h à Pélussin. Mais à Saint-Julien (fig. 13,14), des incidents se produisirent, qui s'inscrivaient dans le cadre de la politique de



Fig. 13 : Intérieur de l'usine de tissage Sainte-Marie, à Saint-Julien-Molin-Molette [carte postale, collection de Gilbert Rouchouze].

<sup>23</sup> - Miglioretti aux secrétaires du Pilat, 2 novembre 1917,  $\,$  Archives I.H.S., Reg. n° 6.

<sup>24 -</sup> Richetta à Flageollet, 18 novembre 1917, ibidem.

répression syndicale de Clemenceau. Le commissaire spécial de Saint-Chamond était arrivé à Saint-Julien avec un agent de la police secrète et, muni d'un ordre du ministère de l'Intérieur, exigea d'assister à la réunion. « A la sortie, écrivait Richetta, les ouvriers et ouvrières, que l'attitude des deux argousins avaient exaspérés, les conspuèrent énergiquement et sur 2 km leur firent une conduite qui pour n'être pas de Grenoble fut quand même une bonne conduite. Le commissaire prétend rendre responsables de ces incidents Flageollet et Miglioretti et les menace de poursuites ; c'est la chasse aux militants qui commence ; avec le sinistre Clemenceau la classe ouvrière va-t-elle de nouveau être brimée ? »<sup>25</sup> Loin de soutenir les Viennois, Cnudde leur reprocha de s'être mêlés des affaires du Pilat qui ne les regardaient pas.



Fig. 14 : Personnel des usines de MM. Gillier Frères en 1888 [photographie, collection de Gilbert Rouchouze].

Cet épisode créa des liens d'amitié entre le socialiste Miglioretti et le secrétaire de l'U.D. de la Loire, l'anarchiste Charles Flageollet. Cet ouvrier typographe lyonnais de 34 ans était installé à Saint Etienne depuis 1909 et venait de prendre la direction départementale de la CGT<sup>26</sup>. Les deux hommes se trouvèrent réunis par la même hostilité à la guerre et à l'Union sacrée. Miglioretti avait cependant eu le temps de constater la légèreté de Flageollet qui ne cessait de faire des déclarations incendiaires et prenait des risques inconsidérés. C'est pourquoi il s'inquiéta lorsqu'il apprit le déclenchement des grèves de la Loire au début du mois de décembre. Il écrivit à Flageollet le 7 décembre : « Sois prudent, comme tu es à peu près seul de libre à l'Union (départementale), il est d'une nécessité absolue que tu gardes ta liberté ». Puis il accepta de l'accompagner à Saint-Chamond et à Firminy pour y créer des syndicats du textile.

<sup>25 -</sup> Richetta à Jouhaux, 27 novembre 1917, ibidem.

<sup>26 -</sup> Voir notice "Charles Flageolet (1883-1921)" dans Le Maîtron, 1914-1939.

A Firminy, il fut hébergé par un militant d'une autre envergure que Flageollet. Il s'agit de Clovis Andrieu. Ce métallurgiste parisien, délégué à tous les congrès de la CGT depuis le congrès d'Amiens en 1906, avait été, après un an sur le front, affecté spécial dans la Loire, où « il contribua à faire du syndicat des métaux de Firminy le pôle de développement de l'action syndicaliste et pacifiste du département »27. Plus que Flageolet, Andrieu apparaissait comme l'homme fort de la Loire révolutionnaire et la bête noire du préfet Lallemand qui, devenu chef de cabinet au ministère de la Guerre, le rappela sous les drapeaux. Il s'ensuivit une grève dont l'ampleur (200.000 grévistes !) fit céder le gouvernement. Celui-ci laissa Andrieu rentrer à Firminy le 14 décembre 1917. C'est à ce moment euphorique qu'il accueillit Miglioretti chez lui. Andrieu était auréolé par sa victoire. « L'autorité et le rayonnement d'Andrieu dépassaient le cadre de Firminy pour s'étendre sur l'ensemble du département »<sup>28</sup>. Les deux syndicalistes se trouvèrent sur la même longueur d'onde révolutionnaire. Ils pensaient tous les deux que le printemps serait décisif et que la région lyonnaise pouvait donner à la CGT l'impulsion pour un mouvement d'ordre insurrectionnel.

Pour les Viennois, donc, le voisinage de la Loire se révélait un soutien précieux à leur ardeur révolutionnaire. A Vienne, en cet hiver 1917-1918, alors qu'un froid polaire s'abattait sur la ville, les adhésions continuaient d'affluer. De grandes victoires semblaient proches. Peut-être la grève générale. Et pourquoi pas la Révolution, comme en Russie ?

A suivre...

Tableau 1 : Nombre d'adhérents du Syndicat du textile

1896	954	Juin 1916	471
1900	3400	Juillet 1916	534
1901	2940	Septembre 1916	800
1905	2900	Octobre 1916	917
1908	764	Novembre 1916	1152
1910	100	Janvier 1917	1235
1912	100	Juin 1917	1700
1913	500	Novembre 1917	2118
Août 1914	100	Janvier 1918	2900

<sup>27 -</sup> Notice de Gérard Raffaeli et Michelle Zancarini dans Le Maîtron.

<sup>28 -</sup> Ibidem.

## Tableau 2 : le prix du beurre et des oeufs

(Archives I.H.S., Registre n° 6, Correspondance de la Bourse du Travail, 1907-1918, p. 243)

Beurre	1914	1915	1916
Janvier	2,90F	2,55F	3,80F
Février	2,60F	2,65F	4,05F
Mars	2,95F	2,95F	4,35F
Avril	3,30F		4,85F
Mai	2,75F		4,30F
Septembre		2,90F	4,40F
Octobre	2,25F		4,30F
Novembre	2,55F	3,35F	4,50F
Décembre	2,45F	3,65F	5,00F

Œufs (douzaine)	1914	1915	1916
Janvier		1,75F	2,00F
Février		1,75F	1,85F
Mars		1,20F	1,45F
Septembre	1,50F	1,75F	2,25F
Octobre	1,50F	1,85F	2,45F
Novembre	1,55F	1,95F	2,85F
Décembre	1,80F	2,25F	3,00F

Tableau 3: les salaires à la journée dans la draperie (ibidem p. 267)

Métiers	1913 jour	1913 nuit	1916 jour	1916 nuit
Garnisseurs petites machines	3,40F	3,70F	4,20F	4,50F
Garnisseurs 2 grandes machines	4,00F	4,50F	4,90F	5,30F
Garnisseurs 3 grandes machines	4,30F	4,70F	5,25F	5,70F
Débourreurs	4,50F	4,70F	5,40F	5,60F
Rattacheurs	3,75F	4,25F	4,25F	4,75F
Manœuvres hommes (de jour seulement)	3,50F		3,75F	
Manoeuvres femmes (de jour)	2,50F		3,00F	
Tissage pour mille duites	0,17F		0,20F	
Moyenne tissage 30 000 duites pour 10h	5,10F		6,00F	
Ourdissage	4,00F		5,00F	
Couturières à la main (femmes)	2,00F		2,50F	
Couturières à la machine (femmes	3,50F		4,50F	
Coupeurs (hommes)	4,75F		6,00F	
Presseurs (hommes)	6,00F		6,27F	

#### Informations

#### La vie de la Société

#### Les conférences 2014-2015 : La Grande Guerre

- Vous pouvez trouver sur le site des Amis de Vienne « amisdevienne.fr » le texte des deux premières conférences « La Grande Guerre, charnière de la modernité », par Gérard Jolivet et « La France dans la guerre : une victoire au-dessus de nos moyens ? » par Jean Kogej (textes provisoirement hébergés dans la rubrique « Activités » du site).
- Les deux dernières conférences sont programmées en février 2015, au Théâtre de Vienne, à 18 h 30 :
  - Le vendredi 6 février 2015 : « Jean Jaurès, un missionnaire du socialisme en région lyonnaise », par Catherine Moulin, professeur d'Histoire.
  - Le mercredi 25 février 2015 : « Un monde ouvrier entre patriotisme et pacifisme », par Claude Pennetier, directeur du Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier.

#### Le site internet <amisdevienne.fr >

Conscient des imperfections de notre site, le bureau de la Société réfléchit à son remodelage pour le rendre plus convivial, plus riche en outils de recherches ou d'informations, plus réactif ; il a le souci de mettre en une meilleure adéquation les rubriques ou onglets du menu avec leur contenu. Il souhaite aussi y faire une plus grande place à l'actualité de la protection, de la défense ou de la promotion du patrimoine viennois.

#### Publications

A quelques jours de Noël est sorti l'ouvrage « Vienne au crépuscule des Templiers », édité par les Presses universitaires de Grenoble, et rassemblant la plupart des communications et/ou conférences organisées en 2011-2012 pour le 700° anniversaire du concile de Vienne. Si vous n'avez pas eu la bonne idée de profiter de la souscription, vous pouvez l'acheter pour vous-même ou pour l'offrir en vous adressant à votre libraire habituel...

### FICHE DE COTISATION ANNUELLE ET D'ABONNEMENT AU BULLETIN DES "AMIS DE VIENNE"

NOM:

Prénoms:		
Adresse (pour l'envoi c	lu bulletin par la Poste) :	
Code postal:	Ville :	
Adresse mail:		
	TARIFS POUR 2014	ĺ
	nésion individuelle obligatoire p oar la Société des Amis de Vienno	
5 € p	oar personne ☐ - 10 € par co	ouple 🖵
Adhésion membre bienf	aiteur : à partir de	45 € 🖵
Abonnement annuel au	Bulletin (parution trimestrielle):	30 € □
Soit		
Adhésion annuelle (1 pe	rsonne) + 1 abonnement :	35 € 🖵
Adhésion annuelle (coup	ele) + 1 abonnement :	40 € □
	rner, accompagnée du règlemen 35-71 J), à l'adresse du siège so ade - <b>38200 Vienne.</b>	
	ATTENTION!	
TOUTES LES COTISATIONS ET ABONNEMENT COMMENCENT AU 1" JANVIER		
<u> </u>	otisation et de l'abonnement do (sans omettre les sommes dues à	55 1
-	t pour que ce bulletin co i, envoyez votre règleme	_